



Listen to this article

— « *Que le juste me frappe, ce me sera une faveur et qu'il me réprimande, ce me sera un baume excellent, il ne blessera point ma tête* » — Ps 141 : 5 (Martin)

Dans les Ecritures, le mot juste est employé dans deux sens différents. Dans l'un, il est fait allusion à la justice absolue, comme lorsque nous lisons « Il n'y a point de juste, non, pas même un seul » (Romains 3 : 10). Dans le texte que nous considérons, il est suggéré que notre Seigneur Jésus est le Juste qui frappe. Dans ce sens, bien entendu, les châtiments viendraient de notre Seigneur ; et celui qui est châtié devrait les recevoir avec appréciation, sachant que la sagesse, la justice et l'amour de Dieu sont rattachés à une telle réprimande. Mais il y a un emploi secondaire du mot juste, s'appliquant aux humains. Dans les Ecritures, plusieurs personnes sont appelées justes, non parce qu'elles auraient été parfaites, mais parce qu'elles étaient justes en intention, en volonté, et qu'elles manifestaient dans leur conduite l'Esprit de Dieu, l'esprit de justice.

Dans ce dernier emploi du mot juste, notre texte semble donner à entendre que tous ceux qui font partie du peuple du Seigneur devraient être capables de réprimander et de corriger en justice d'une manière qui soit salutaire à ceux qui seraient corrigés ; une façon qui apporte une mesure de consolation, de bénédiction et de rafraîchissement d'une manière qui soit comme une huile embaumée et excellente, dont le parfum se prolongerait pendant des heures. Avec cette pensée à l'esprit, nous pouvons puiser ici une leçon de valeur. Tout d'abord, nous devrions être de ceux qui reçoivent les corrections comme venant de la part du Seigneur, et qui sont heureux d'être ramenés dans le droit chemin, si nous en avons dévié de quelque manière. Ensuite, nous devrions être de ceux qui reconnaissent que, si une réprimande est nécessaire, elle doit être faite d'une façon qui ne soit pas préjudiciable, mais qui soit spirituelle, édifiante et rafraîchissante.

Pour atteindre ce but, la réprimande doit être compatissante. Nous devrions nous rappeler que tous ceux qui forment le peuple du Seigneur sont déchus selon la chair, mais sont de nouvelles créatures en Christ et, s'ils sont de nouvelles créatures en Christ, ils doivent avoir

la pensée du Seigneur et le désir de le glorifier. Quiconque, parmi les frères, fait une réprimande d'après ce point de vue, doit reconnaître que la personne qui est reprise n'a pas eu de mauvaises intentions, et doit lui expliquer aussi doucement et bienveillamment que possible ce que sont les faits réels. Une réprimande de ce genre ne devrait pas être faite subitement ; et la personne réprimante devrait juger de la punition qui doit être donnée, et du moment convenable pour la donner, etc., comme venant du Seigneur. Celui qui est juste réprimera autrui de cette manière, et a après un examen attentif, après avoir prié et être arrivé à la conclusion que c'est là la meilleure façon de venir en aide au frère ou à la soeur. Si toutes les réprimandes étaient faites dans de telles conditions, nous pouvons aisément supposer qu'elles seraient beaucoup plus salutaires qu'elles ne le sont habituellement

Un reproche blessant est injuste.

L'expression « il ne blessera point ma tête » signifierait que le reproche ne devrait pas être blessant ni froissant, mais qu'il devrait être une onction ou bénédiction. Si l'on brisait la tête d'une personne, on la tuerait. Les justes ne sont pas dans le monde dans le but de faire du mal ou de causer du tort aux autres, mais dans le but de faire du bien. Ceux qui causent du dommage aux autres sont injustes à un certain degré. Ceux qui critiquent et font des reproches, etc., de façon à produire un effet blessant sur les autres ne sont pas justes, Ceux-là devraient apprendre à critiquer convenablement. Ils devraient savoir que l'exhortation de l'Apôtre « Reprends, censure, exhorte », etc., ne fut pas faite à tous les membres du peuple de Dieu, mais à Timothée qui était un ancien. Et ne devraient être choisis comme anciens que ceux qui sont des hommes modérés, possédant du tact, qui ont appris à être maîtres de leur conduite et de leur langue afin de ne point blesser, qui emploient la réprimande d'une manière salutaire, pour aider la personne intéressée à se rapprocher davantage du Seigneur et l'encourager efficacement.

« Ne reprends pas rudement un vieillard »,

Quand St Paul écrivit à Timothée de ne pas reprendre durement un vieillard, mais de le traiter comme un père, l'Apôtre ne faisait pas allusion à un ancien de la congrégation, mais à une personne plus âgée que soi. Ne reprends pas une personne plus âgée que toi. Traite-la comme un père de même les femmes âgées comme des mères, les jeunes gens comme des frères les jeunes femmes comme des soeurs. En d'autres termes, un ancien n'est pas établi dans l'Eglise pour s'imposer ou pour fouler aux pieds la liberté des autres. L'esprit de

douceur, de bonté. etc.. est le saint Esprit. Si un ancien reprend dans un autre esprit que celui-là, il devrait se rappeler que la personne réprimandée n'est pas un enfant, et ne doit pas être traitée comme un enfant on ne devrait pas la blâmer ni l'accuser publiquement, ni lui dire « Tout cela est mal ! » Une conduite si peu sage dans l'administration d'un reproche est une cause féconde de difficultés.

Il ne serait pas sage, ni bienveillant, ni aimable de la part d'une jeune personne de perdre patience à l'égard d'une personne plus âgée qui, il en a le sentiment, devrait avoir connaissance d'une matière donnée, et de lui dire « Vous devriez connaître cela, je vais vous donner une leçon ». Ce genre d'esprit a suscité des difficultés en bien des occasions. La remarque de l'Apôtre est tout à fait opposée à une telle ligne de conduite l'Apôtre exhorte à la bonté, à la douceur à la considération de l'âge et à tout ce qui a rapport à ce sujet. Il est évident, d'après différents passages des Ecritures, qu'il existait autrefois une sympathie familiale que nous ne rencontrons plus aujourd'hui, comme nous le montrent les paroles de l'Apôtre « Ne reprends pas rudement un vieillard, mais exhorte-le comme un père les jeunes gens comme des frères ; les femmes âgées comme des mères les jeunes comme des soeurs ». — 1 Tim. 5 : 1, 2.

Aujourd'hui c'est la coutume d'être très poli avec les étrangers et très impoli envers ceux de sa propre famille quelques-uns sont d'une grande politesse envers ceux du dehors et très impolis à l'égard de ceux pour lesquels ils devraient avoir de la bonté, des paroles d'encouragement et de sympathie. La même pensée semble ressortir de l'exhortation de « s'aimer comme des frères ». Mais aujourd'hui si l'on désire trouver de vrais, de réels amis on ne les cherche pas souvent dans sa famille. Le progrès, à cet égard n'a pas été d'un génie évolutionnaire. Le père, la mère, les frères et les soeurs devraient être traités avec considération, avec bonté, avec amour. Et ce principe devrait être appliqué à la maison de la foi.

« L'amour ne fait pas de mal au prochain ».

En 2 Timothée 4 : 2, l'Apôtre, comme ministre de la grâce de Dieu, explique que la déclaration de l'Evangile peut comprendre trois traits distinctifs (1) la réprimande ; (2) le reproche ; (3) l'exhortation. Mais il est bon de mettre le peuple du Seigneur en garde contre l'emploi trop libéral des deux premiers traits. Pour réprimander d'une façon convenable, le coeur doit être rempli d'amour et de sympathie, autrement les réprimandes et les reproches peuvent être sévères et faire plus de mal que de bien. Même quand le coeur est rempli

d'amour, il est nécessaire d'être extrêmement bien équilibré en esprit pour être capable d'adresser des réprimandes et des reproches qui soient pour le bien de ceux qui en ont besoin. C'est pourquoi les enfants de Dieu doivent être « prudents comme les serpents et simples comme les colombes ». (Matth. 10 : 16). L'exhortation est la forme de service qui, indiscutablement peut être utilisée le mieux par la majorité de ceux qui forment le peuple du Seigneur. Et même cette forme de service, aussi bien que toutes les autres, devrait être caractérisée par la patience, la longanimité, l'affection fraternelle.

Quand le pardon est convenable.

« Prenez garde à vous-mêmes. Si ton frère a péché, reprends-le et s'il se repent, pardonne-lui. S'il a péché contre toi sept fois dans un jour et que sept fois il revienne à toi et te dise « Je me repens.. », tu lui pardonneras ». — Luc 17 : 3. 4.

Dieu ne nous pardonne pas nos péchés avant que nous ne les ayons reconnus et que nous ne lui en demandions le pardon. Notre Seigneur établit expressément la convenance d'attendre que ceux qui ont péché contre nous aient reconnu leurs fautes avant que nous leur exprimions notre plein pardon. « S'il retourne à toi en disant je me repens, tu lui pardonneras ».

Nous ne devons pas accepter une partie de la direction divine et en ignorer une autre. Nous ne devons pas dire que le Seigneur prétend cela quand il dit « Pardonne-lui » ou qu'il ne prétend pas cela quand il dit « Reprends-le et s'il se repent, pardonne-lui », Chez la majorité des Chrétiens, cependant, il serait tout à fait inutile d'insister sur la convenance de la repentance —à moins qu'ils ne soient eux-mêmes les transgresseurs dont le devoir serait de se repentir. La plupart des Chrétiens sont suffisamment peu disposés à pardonner pour attendre que le pardon leur soit demandé.

Nous devrions passer au-dessus des vétilles.

D'un autre côté, cependant, un avertissement est nécessaire. Le Chrétien doit avoir des dispositions de cœur généreuses, aimantes, une imitation des dispositions du Père céleste. Dans les choses insignifiantes il doit avoir tant d'amour et de sympathie qu'il ne prendra aucune note des petites fautes ; il doit agir de la même façon que Dieu agit avec nous à cause de Christ, à moins que ces fautes ne soient commises en connaissance de cause et

volontairement. Une règle semblable suivie parmi les Chrétiens — une résolution ferme de ne plus reconnaître comme offense ce qui n'a pas été fait dans le but d'offenser — serait en grande bénédiction pour tous et la conduite convenable à adopter pour imiter celle de Dieu. Les transgressions auxquelles fait allusion notre Seigneur ne sont pas des vétilles, des choses de peu d'importance, ni des mauvais soupçons, ni des insultes imaginées, mais des fautes positives commises contre nous, fautes susceptibles de preuves et pour lesquelles il est de notre devoir de faire doucement aimablement, sagement et convenablement une certaine réprimande — une allusion au fait que nous reconnaissons le mal et qu'il nous a peiné et lésé. Alors vient le moment d'employer la règle divine concernant la seule, unique et convenable manière de réprimander, règle donnée par notre Seigneur (Matth. 18 :15-17) et plus d'une fois élaborée dans ce journal et dans nos autres publications. Notre Seigneur donne à entendre que la désobéissance à ses commandements est une preuve d'un manque de fidélité. Il a donné très peu de commandements explicites, néanmoins, ce commandement qu'il formula avec soin comme la seule et unique manière de régler un différend est complètement ignoré par beaucoup de Chrétiens avancés.

De même que Christ vous a pardonné ».

Nous devrions toujours être disposés à pardonner, et cette disposition devrait être manifestée par nous en tout temps. Notre générosité, notre bonté et le désir de ne penser aucun mal — ou aussi peu que possible — devraient être montrés dans toutes les paroles et les actes de notre vie. Cette manière d'agir est semblable à celle de Dieu. Dieu a envers nous des sentiments bons, bienveillants et généreux, Il les avait même alors que nous étions encore des pécheurs. Attendit-il que les pécheurs eussent demandé le pardon ? Ne manifesta-t-il pas promptement son désir de s'accorder et son empressement à pardonner ? Le message entier de l'Évangile le témoigne « Soyez réconciliés avec Dieu ». Nos coeurs devraient être tellement remplis de cette disposition au pardon que nos visages n'auraient pas un seul mauvais regard, ni nos paroles de répréhension une pointe d'amertume. Au contraire, ils devraient refléter la clémence affectueuse que nous devrions avoir dans nos coeurs en tout temps.

Notre Seigneur attire particulièrement notre attention sur la différence qu'il y a entre une expression extérieure et formaliste de pardon avec des paroles douces, et le vrai pardon qui provient du coeur. La première, ou pardon extérieur, n'est que l'action des lèvres, et signifie qu'un esprit mauvais et rancunier habite dans ce coeur, et que ce ne sera qu'une question

de temps jusqu'à ce que la force contenue de la malice et de la haine éclate en paroles diffamatoires. Dieu lit dans les coeurs, et quelles que soient les paroles des lèvres, Il n'en tiendra pas compte à moins que le coeur et la vie n'y soient conformes. C'est en vain donc que quelqu'un dit j'aime mon frère, s'il cherche, soit par des paroles, soit par des actes, à lui faire du mal. Toutes les calomnies, malices, haines, envies, jalousies proviennent du mal qui est dans le coeur de là la nécessité, de la part de tous ceux qui désirent faire partie du corps de Christ, de faire disparaître le vieux « levain de malice », afin de pouvoir être vraiment membres du pain sans levain, du corps de Christ.

Le pardon «de tout ton cœur » est la condition qui doit toujours prévaloir. Nous ne devons entretenir d'autre sentiment que celui du pardon, de la bonne volonté envers tous, si sérieuse que puisse être la chose qui nous ait offensée. Si c'est le cas, nous aurons l'ardent désir d'accorder le pardon et de l'exprimer à celui qui se repent. Nous ne devons donc pas chercher à contraindre le pénitent nous fournir beaucoup de détails, mais comme le père du prodigue, la vue du repentant venant dans une attitude humble touchera notre coeur et nous poussera à aller au devant de lui, à lui pardonner, à le saluer avec bonté et à le revêtir de la robe de l'amitié et de la fraternité les plus larges. « Mais si vous ne pardonnez pas aux hommes, votre Père ne vous pardonnera pas non plus vos offenses ». — Matthieu 6 :15.

Hais le péché, mais non le pécheur.

Notre définition première de « ne faire aucun mal » aurait probablement été que nous ne devrions pas tuer ou blesser nos ennemis physiquement mais lorsque nous regardons à notre Instructeur et prenons garde à ses paroles, nous l'entendons dire « Apprenez de moi », et nous remarquons avec l'Apôtre que bien qu'il n'eût point commis de péché et que la fraude ne se fût point trouvée dans sa bouche, Il ne rendait point d'injures (en retour) quand il était injurié, Il ne faisait point de menaces quand il était maltraité, mais s'en remettait à Celui qui juge justement. (1 Pierre 2 : 22, 23).

Si nous sommes des élèves fidèles, nous ne serons par longtemps sans voir que la loi parfaite de la liberté, la loi de Christ, discerne les véritables pensées et intentions du coeur, et que si nous devons haïr tout péché, nous ne pouvons haïr aucun pécheur et avoir en même temps l'amour parfait de Dieu dans notre coeur. Cela signifie non seulement que nous ne devons pas rendre injure pour injure à notre adversaire, mais que nous ne devons pas même penser à le faire. Les mauvais désirs doivent être vaincus, et les conditions égoïstes

qui leur donnent naissance doivent être entièrement détruites et remplacées par l'amour — par l'Esprit de Christ.

Copies du Fils bien-aimé de Dieu.

Nous pouvons retirer une leçon du fait de ces deux grands caractères. Jean-Baptiste et notre Seigneur, chacun d'eux ayant accompli sa propre mission, selon l'arrangement divin, quoique ces missions fussent différentes. La mission de Jean fut principalement celle d'un censeur et d'un réformateur ; nous comprenons que, comme prophète, il fut guidé d'une façon surnaturelle dans les différents traits de la carrière qu'il suivit. La mission de notre Seigneur fut tout à fait différente; elle consista à rassembler à lui ceux que le ministère de Jean avait stimulés pour la justice et poussés à avoir du zèle pour connaître et faire la volonté du Seigneur.

Nous, qui sommes appelés à faire partie du corps de Christ et à suivre ce dernier, pouvons apprendre de cela une leçon relative à notre ligne de conduite raisonnable. Nous n'avons pas été envoyés comme Jean pour habiter dans le désert, vivant et nous habillant d'une manière étrange, pour critiquer et dénoncer toutes choses et tout le monde. Certains des chers enfants de Dieu manquent de remarquer que de telles missions sont spéciales et très rares ; et. Quelquefois, par suite d'une imitation impropre, ils ont amené, involontairement, le discrédit sur la cause du Seigneur.

Nous devons être des imitateurs du Fils bien-aimé de Dieu, notre Seigneur, et non des imitateurs de Jean-Baptiste. Nous ne devons pas provoquer la querelle en essayant de nous occuper des affaires d'autrui, ni chercher à diriger toutes les affaires de ce monde, en réprouvant les empereurs, les rois, les gouverneurs, etc. ; mais, au contraire, nous sommes exhortés par l'Apôtre à nous rappeler que ce que Dieu juge à propos de permettre nous devons le supporter. Même si nous trouvons beaucoup de choses dont nous ne pouvons assumer la responsabilité, nous pouvons trouver le moyen d'éviter de les dénoncer spécialement —en particulier de choses qui n'ont point de rapport quelconque avec la compréhension convenable et l'accomplissement de la Parole de l'Eternel. L'Apôtre nous indique la position convenable en disant « S'il est possible, autant que cela dépend de vous, soyez en paix avec tous les hommes »(Rom. 12 18). Et notre Seigneur appuie la même pensée, disant « Heureux les artisans de la paix, car ils seront appelés Fils de Dieu » — Matthieu 5 : 9.

Une conduite peu sage.

Certains des enfants de Dieu les plus saints se trompent sur ce sujet dans leurs propres familles, se font du tort et soulèvent inutilement l'opposition, et rendent leurs intérieurs malheureux, en trouvant continuellement des fautes dans des choses qui, quoique ne répondant pas au modèle de sainteté et du port de la croix, ne sont pas, toutefois, immorales ou mauvaises, même en apparence. Les parents et les tuteurs doivent sûrement combattre toute tendance immorale, etc., mais trouver des fautes en ceux qu'ils aiment, tout simplement parce que ce sont des Chrétiens nominaux qui ont l'esprit de mondanité, est certainement peu sage. Une vie habituelle de paix et de joie dans le saint Esprit est la meilleure réprimande que l'on puisse donner à la mondanité et la meilleure recommandation du glorieux Evangile que l'on professe. C'est cela l'épître qui sera lue, la lumière qui réprouvera les ténèbres.

En d'autres termes, nous ne devons pas attendre de ceux qui ne sont pas consacrés qu'ils pratiquent les détails de nos renoncements, ni les forcer à le faire. Nous devons patienter jusqu'à ce qu'ils voient qu'une pleine consécration est leur « service raisonnable » et qu'ils présentent leur corps en sacrifice vivant à Dieu. Les pasteurs et instructeurs, cependant, devraient chercher à maintenir continuellement devant le « troupeau » consacré du Seigneur le modèle élevé de sainteté et de dévotion que présentent les Ecritures, se rendant compte que des influences en grand nombre sont continuellement à l'oeuvre pour l'amoinrir.

«Quels ne devons-nous pas être ?»

Combien hautement nous, qui appartenons à la dispensation évangélique, devrions apprécier les privilèges et les occasions qui nous sont offerts, cherchant à « affermir notre vocation et notre élection »! (2 Pierre 1 : 4-11). Si ceux qui furent appelés d'un appel terrestre pour être une « maison de serviteurs » n'accomplirent qu'un service raisonnable quand ils s'engagèrent avec zèle dans l'oeuvre de l'Eternel, ainsi que le fit Jean-Baptiste, avec combien plus de zèle et d'énergie devrions-nous déployer nos efforts — nous qui avons été tellement plus favorisés ? « Quels ne devons-nous pas être par la sainteté de la conduite et par la piété » ! — 2 Pierre 3 :11.

Rappelons-nous que ce « haut appel », cet « appel céleste » à être cohéritier avec notre Seigneur dans le royaume, est un appel très spécial et très limité, qu'il se terminera bientôt, et

que, pour autant que la révélation divine nous le montre, il ne sera jamais plus renouvelé. En considération de ces choses, rejetons tout fardeau, et courons avec patience la course placée devant nous dans l'Évangile, regardant à Jésus l'auteur de notre foi, jusqu'à ce qu'il en soit devenu le consommateur. Hébreux 12 :1.

W. T. 4977 — 1912.